



L'esprit coopératif,
ça change l'immobilier.

BAREME HONORAIRES

Tarifs HT et TTC applicables au 01/10/2024 – Taux de TVA en vigueur : 20 %

SERVICE TRANSACTION VENTE « HABITATION »

	HONORAIRES TTC (à la charge du vendeur)
Jusqu'à 200 000 €	Forfait de 10 000 €
A partir de 200 001 €	5 % TTC

La délivrance d'une note est obligatoire



SERVICE TRANSACTION VENTE & LOCATION « COMMERCE & ENTREPRISE »

VENTE	HONORAIRES HT
Jusqu'à 275000 €	6% du prix de vente avec un minimum de 10000 euros TTC
A partir de 275 001 €	5 % du prix de vente
CESSION DE BAIL OU FONDS DE COMMERCE	10 % du prix de vente avec minimum de 7 500,00 € HT
LOCATION	15 % HT du loyer annuel HT/HC par partie

Dans le cadre d'une transaction les frais de rédaction de bail sont de 650 € HT
Les frais de rédaction d'un nouveau bail hors transaction réalisée par nos soins : 1200 € HT
Estimation écrite : 400,00 € HT (remboursée en cas transaction réalisée par nos soins).

Sauf convention et négociation contraires entre les parties.

**Les honoraires sont à la charge du Vendeur-Bailleur et/ou de l'Acquéreur-Locataire,
selon ce qui a été prévu au mandat de recherche et de négociation.**

La délivrance d'une note est obligatoire

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

SARL IMMO-ENTRE-PRO au capital de 10 000 €uros 93 Avenue Aristide Briand 91420 MORANGIS - RCS Evry n° Siren 794 661 017
Code APE : 6831Z - N° Siret : 794 661 017 00028 - Carte Professionnelle CPI 9101 2018 000 027 943 délivrée par la CCI de l'Essonne
Garantie Financière SO.CA.F. 26, avenue de Suffren 75015 PARIS pour un montant de 120 000 €uros.
TVA intracommunautaire : FR95 794 661 017 00028